



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

0,7 UEC

*Amorcer une démarche de développement durable en milieu municipal;
des déclencheurs aux méthodes de suivi et d'évaluation*

Description

La formation vise à approfondir les connaissances des apprenants à propos du milieu municipal et des différentes approches de développement durable qui peuvent être empruntées dans ce milieu.

Les contenus abordent les compétences et le fonctionnement des organisations municipales, les différentes approches pour orienter une municipalité vers le développement durable et les stratégies pour traiter des principaux enjeux actuels. Parmi ces approches : le schéma d'aménagement, le plan d'urbanisme, l'agenda 21 local, le plan stratégique de développement durable, l'approche Natural Step, Villes et villages en santé et Rue principale.

Des exemples québécois seront utilisés pour illustrer les différents aspects de la formation.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de :

- nommer les principaux champs de compétence municipaux;
- identifier les outils de gestion, de planification et d'action de leur municipalité;
- identifier la ou les approches la(les) plus porteuse(s) pour une municipalité donnée;
- proposer des méthodes de participation citoyenne pertinentes selon les besoins et le contexte;
- formuler des idées pour résoudre les enjeux locaux de développement durable d'une collectivité donnée.

Contenu

- Contexte légal, fonctionnement et compétences municipales
- Identifier les besoins, les motivations et les leviers de changement dans le milieu
- Les approches de développement durable en milieu municipal
- La planification stratégique orientée vers le développement durable
- Reconnaître et surpasser la résistance au changement
- Le passage d'une approche organisationnelle à une approche territoriale

Clientèle visée

- Intervenants sociaux, économiques ou environnementaux ayant déjà des connaissances de base en développement durable
- Gestionnaires appelés à animer ou à participer à une démarche de développement durable



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.